

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 octobre 2014

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 59

présenté par  
Mme Rabault

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

I. – À l’alinéa 38, substituer au mot :

« financières »

les mots :

« de finances et de financement de la sécurité sociale ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la seconde phrase des alinéas 45 et 87 et à la dernière phrase de l’alinéa 118.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.